

# AVIS D'ATTRIBUTION

## LOCATION PAR LA SOCIETE FRET SNCF D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE DE MONSWILLER (67700) POUR UNE ACTIVITE D'ENTREPOSAGE

### 1. Propriétaire et gestionnaire du domaine :

SNCF Immobilier - Direction Immobilière **Territoriale Est**, dont les bureaux sont sis 3, boulevard Wilson à Strasbourg (67000), représentée par son Directeur Monsieur Laurent FEVRE dûment habilité.

SNCF Immobilier (branche Immobilière de la Société nationale SNCF) agissant au nom et pour le compte de FRET SNCF en application de la convention de gestion et de valorisation immobilière en date du 30 juillet 2015 conclue entre l'ancien établissement public SNCF et SNCF Mobilités aux droits desquels viennent respectivement la Société nationale SNCF et FRET SNCF en application de l'article 18 de l'ordonnance n°2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF.

### 2. Correspondant :

Renseignements techniques et administratifs : Mme Nathalie ROSSEL

Courriel [nrossel@nexity.fr](mailto:nrossel@nexity.fr) Adresse : NEXITY PM au nom et pour le compte de SNCF Voyageurs 4ème étage- 27, rue du Vieux Marché aux Vins- 67000 STRASBOURG.

### 3. Objet de la procédure :

La présente mise en concurrence a pour objet la conclusion d'un bail civil portant sur un bien immobilier nécessaire au transport ferroviaire national appartenant à la société FRET SNCF dont les caractéristiques sont les suivantes :

Un terrain non bâti d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup> pour une activité d'entreposage proche de la rue du Zornhoff à MONSWILLER (67700), repris au cadastre Section 12 n°189.

### 4. Procédure :

Le bail non constitutif de droits réels est passé selon une procédure de sélection préalable

### 5. Attribution :

Par application des critères de choix pondérés annoncés dans le règlement de la consultation remis aux candidats, FRET SNCF a décidé d'attribuer le bail à la société ALSAFER ENVIRONNEMENT dont le siège est sis 8, rue Gustave Goldenberg à SAVERNE (67700)

Date d'effet du bail : 01/07/2021

### 6. Modalités de consultation de la convention d'occupation :

Sous réserve notamment des secrets protégés par la loi, tout intéressé qui en fait la demande peut obtenir accès au contrat objet du présent avis, par consultation.

Les demandes de consultation, sont adressées, par lettre recommandée avec avis de réception, aux coordonnées mentionnées à la rubrique 2 du présent avis.

### 7. Information sur les recours

Recours en contestation de la validité du contrat de 2 mois devant :

Tribunal de grande instance Saverne

7 rue du Tribunal CS 50135

67703 SAVERNE CEDEX

Téléphone : 03 88 71 61 51

Télécopie : 33 3 88 71 61 61